

Débat du Collège Louis-Armand de Nancy.

Mercredi 10 et jeudi 11 décembre 2003.

Rappel des objectifs nationaux :

1. Définir l'ambition et l'effort que doit engager la Nation pour son École.
2. S'interroger sur les valeurs et les finalités de l'École.
3. Redéfinir les métiers de l'éducation.
4. Permettre à chacun de mieux connaître l'École.

Synthèse et Nos Trois Priorités pour l'École

Notre diagnostic :

Les missions de l'école :

N°6 : Comment l'École doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?

- La diversité des élèves : les élèves ont des motivations et des capacités différentes, le cadre est constant pour tous (obligations réglementaires, horaires...), les élèves en difficulté se soustraient à ces règles et à ce cadre : c'est un constat d'inégalité.
- Opérer des médiations ; renforcer les liens entre le monde du travail social et celui de l'école
- Comment aider les familles dans l'incapacité de suivre leurs enfants ?
- Manque de contact avec l'entreprise.
- Manque de suivi personnel des élèves.
- Comment évaluer chaque fin de cycle ?
- Notation : problème de l'élitisme et de l'excellence : comment se situent les élèves en difficulté dans ce système ?
- Décalage primaire / sixième par rapport aux devoirs.
- Le système d'évaluation français reste très sanctionnant et passe à côté des qualités positives de nombreux élèves.
- Le passage à la classe supérieure se fait souvent automatiquement (pas plus de un an de retard) sans tenir compte du niveau de l'élève.
- Cloisonnement, inertie, inefficacité des structures d'accompagnement d'assistance et de santé. Quels sont les priorités faisables dans ces domaines ?
- Constat d'un grand écart en terme de niveau socioculturel des familles. Que faire pour accompagner, soutenir les parents à la marge et qui ne maîtrisent pas ou n'ont pas conscience du fonctionnement de l'école ?
- Constat de carence de lieux d'apprentissage de la citoyenneté dans le cadre périscolaire.
- La diversité des élèves n'est pas prise en compte : ils sont tous évalués sur les mêmes critères de niveau atteint. Les plus faibles d'entre eux ne s'épanouissent que lorsqu'ils savent que le couperet de l'évaluation ne tombera pas. Les qualités de l'individu ne sont pas valorisées même si on peut les remarquer.

La réussite des élèves :

N°17 : Comment améliorer la qualité de la vie des élèves à l'École ?

- Concernant la qualité de vie, la demande des élèves n'est pas explicite et pas établie. Ce sont les adultes qui pensent qu'un effort devrait être fait pour faire du collège un cadre de vie.
- Hétérogénéité de plus en plus grande.
- Violence chez les élèves en difficulté.
- Le collège n'est pas un lieu de vie pour les élèves : pas de foyer, de moins en moins d'activités péri-éducatives. Les professeurs ou éducateurs qui ont par le passé, pris en charge ce genre d'activités, n'ont pas été encouragés et leur investissement n'a pas été pris en compte, n'a pas été valorisé. Pourtant dans ces activités la relation adulte - élève s'améliore.
- Manque d'espace de liberté, de médiation, de lieux de vie,
- L'UNSS ne suffit pas.
- Rythmes scolaires : quelle souplesse dans les programmes et les horaires définis par niveau et par matière
- Cadre d'amélioration de la qualité de vie de l'élève ; utilisation de personnels ad hoc pour la vie de classe pour obtenir une meilleure communication élèves professeurs / adultes.
- Pourquoi la sensation d'augmentation de la violence et de l'agressivité ?
- Difficultés de mettre en parallèle les objectifs individuels et les objectifs communs lors des examens finaux.
- Importance de la violence et de l'agressivité au collège.
- Comment la réussite des élèves peut-elle aboutir si on ne prend pas en compte leurs diversités socio-culturelles ?
- Comment rémunérer ceux qui animent des clubs, montent des projets, responsable de réseau... ?
- Problème du temps donné aux élèves, avec quelle rémunération, quelle reconnaissance ?
- Comment développer les FSE ?
- L'école ne tient pas compte du domaine de prédilection (de résonance) de chaque élève.

Le fonctionnement de l'école :

N° 22 : comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière

- Revoir les articulations : primaire / collège / lycée.
- Comment l'enseignant doit-il s'adapter à la diversité des élèves ? Faire le programme à tout prix ? s'adapter seul ou faire appel à quelqu'un , équipe ...
- Où en sont les autres pays ? n'y a-t-il pas du bien à prendre ailleurs ?
- La formation des enseignants ne repose que sur la pratique de la pédagogie : il faut s'inspirer de la formation des professeurs d'EPS.
- Formation des professeurs trop axée sur les programmes, peu sur la pédagogie, la formation de base.
- Pourquoi des statuts différents agrégés et certifiés pour enseigner de la même façon au collège.
- La qualité de vie scolaire dépend des surveillants, leur nombre est insuffisant.

Nos propositions :

Les missions de l'école :

N°6 : Comment l'Ecole doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?

- Respecter le caractère obligatoire de l'école aujourd'hui.
- Recentrer l'école sur ses missions initiales : lire, écrire, compter, réfléchir, raisonner.
- Opérer des médiations ; renforcer les liens entre le monde du travail social et celui de l'école.
- Permettre un collège en 5 ans si nécessaire, avec unités de valeur, pour les principaux fondamentaux français, math, LV1 pour les élèves en difficulté.
- Proposer au collège des voies technologiques et générales avec des passerelles comme au lycée.
- Fixer des buts, des objectifs, des projets pour chaque élève.
- Mettre en place des cours de 45 min (rythme physiologique).
- Favoriser une pédagogie moins magistrale et frontale.
- Alléger et équilibrer les journées, semaines et périodes.
- Valoriser les filières professionnelles.
- Fixer un objectif individuel à chaque élève avec implication de la famille.
- Développer le travail en groupe.
- Insérer dans la journée type, des temps de travail plus personnel, en groupe structuration collectives et des phases de recherches plus personnelles sur le lieu d'apprentissage (CDI, informatique, à l'extérieur).
- Laisser de la place à l'alternance comme dans le domaine agricole.
- Repenser les objectifs à l'entrée en 6° : lire couramment un texte narratif, comprendre et maîtriser l'orthographe de base et écrire un texte cohérent.
- Et ceux en fin de 3° : s'exprimer avec précision, reconnaître différents discours, orthographier sans fautes majeures.
- Faire respecter aux familles les règles d'assiduité.
- Favoriser les exercices d'apprentissages intensifs et non plus seulement l'acquisition implicite ; l'apprentissage de la langue française se fait dans toutes les matières.
- Lutter contre l'absentéisme et responsabiliser les familles.
- Prévoir un cycle en 3 ans au lieu des 6 et 5°, pour les élèves en difficulté en fin de primaire ; en classe à effectif réduit, mais avec les mêmes matières et leurs objectifs ; en cas d'échec, prévoir un espace adapté à une formation courte et qualifiante.
- Proposer des travaux manuels artistiques ou pratiques en option sur le temps scolaire du collège.
- Etablir des apprentissages de base indispensables au milieu familial : informatique, bricolages domestiques, cuisine et couture.

La réussite des élèves :

N°17 : Comment améliorer la qualité de la vie des élèves à l'Ecole ?

- Aménager du temps, de l'espace, de l'encadrement d'activités rémunéré pour que les adultes puissent intégrer dans leur fonctionnement leur conviction de l'intérêt d'une vie relationnelle et conviviale plus riche avec les élèves.
- Raviver et développer les espaces d'échanges non voués à l'enseignement strict : FSE, CDI...
- Donner de la souplesse aux emplois du temps.
- Donner de la souplesse aux programmes.
- Permettre à l'élève de se sentir en sécurité dans l'établissement et sans risque de retombées à l'extérieur.
- Mettre en avant et en valeur : Respect, laïcité, décence, droits et devoirs, école lieu de travail.
- Bannir toute violence verbale ou physique entre tous les membres.
- Utiliser les TIG comme sanction première.
- Revaloriser la fonction d'enseignant.
- Harmoniser les actions des membres de l'équipe éducative (direction éducative à inventer)
- Objectiver le cursus du collège (brevet).

Le fonctionnement de l'école :

N° 22 : comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière

- Préparer les professeurs à travailler avec des élèves turbulents, à gérer les ambiances « particulières ».
- Redéfinir le métier d'enseignant qui a beaucoup évolué, il ne doit pas être uniquement celui qui transmet le savoir, mais aussi celui qui accompagne l'apprenant.
- Développer la connaissance des enfants, des adolescents et la gestion des groupes restreints dans la formation universitaire et à l'IUFM.
- Changer les modes et l'image de l'inspection.
- Accueillir des enfants handicapés.
- Préserver un enseignement général de bon niveau par rapport à l'Europe.
- Définir le tronc commun jusqu'en 3° ; créer des options lourdes à partir de la 4° avec alternance possible avec une formation qualifiante pour les élèves désirant quitter l'école à 16 ans.
- Créer un pallier d'orientation en liaison avec le lycée professionnel.
- Créer ou étendre à chaque collège de nouveaux métiers pour prendre en charge ce qui ne l'est pas encore : vie scolaire / pédagogie / administration / animation péri scolaire.
- Collège en 5 ans si nécessaire, prévoir des unités de valeur capitalisables.
- Préparer les enseignants à gérer les conflits et les cas difficiles sociaux ou scolaires.

Nos trois priorités pour l'Ecole Publique :

1. Créer un collège public pour tous, à durée modulable (de 3 à 5 ans), comprenant un tronc commun, des cycles de découverte au choix et des apprentissages fondamentaux indispensables à tout citoyen (éducations artistique, manuelle de type domestique (informatique, fabrication, réparation, cuisine et couture), musicale et sportive).
2. Redéfinir les métiers de l'Ecole Publique : statut, fonction, rôle et carrière de chaque membre de la communauté éducative.
3. Compléter et élargir l'équipe éducative de chaque collège public, dans les domaines de la pédagogie, de la vie scolaire, de la gestion administrative et des services, ainsi que de l'activité périscolaire.

Alain Buchheit, le jeudi 18 décembre 2003.